

L'heure du premier bilan pour la députée Martine Froger

Elue en avril dernier au terme d'une élection partielle inédite en Ariège, la nouvelle députée de la première circonscription aura connu des débuts particuliers dans l'exercice de son mandat. Les applaudissements d'une bonne partie de l'hémicycle pour son entrée à l'Assemblée d'une part, la rancœur d'une partie de ses adversaires Insoumis «qui s'exprime encore aujourd'hui, dès que je prends la parole», des insultes reçues lors du mouvement contre la réforme des retraites... et un accident domestique qui l'aura immobilisée quelques temps.

Pour autant, Martine Froger a pris ses marques, au sein du groupe LIOT «tout en travaillant avec mes collègues PS», précise-t-elle. Sa position dans le «petit» groupe d'une quinzaine de députés lui octroie «beaucoup de temps de parole et une grande liberté de vote, ce qui me va très bien», sourit-elle. A l'Assemblée, c'est d'abord un travail au sein de la commission Education-Jeunesse-Sport, «avec comme sujet du moment la question de l'engagement associatif, comment valoriser le bénévolat, le prendre en compte par exemple pour la retraite...» Elle sera d'ailleurs l'oratrice du groupe LIOT lors de la discussion générale sur la proposition de loi.

Des dossiers comme le recrutement des psychologues et infirmiers scolaires, ou le harcèlement dans le sport, sont aussi sur la table. Mais la députée ariégeoise n'hésite pas, comme le règlement le lui permet, à «passer du temps dans les autres commissions, à écouter, à intervenir». Active pour maintenir les crédits des chambres consulaires dans le projet de loi de finances, pour contester la «stigmatisation des bénéficiaires du RSA» dans le projet de loi «Plein emploi», Mme Froger a aussi beaucoup à dire sur le projet de loi «immigration», «qui n'est pas accompli, pas achevé... Je ne veux pas de la remise en question du droit du sol, ni de la suppression de l'Aide médicale d'État, ni des restrictions d'accès au titre de séjour temporaire pour les étrangers malades», insiste-t-elle. Ceci avant d'intégrer, début 2024, des groupes de travail aussi diversifiés que celui sur la surpopulation carcérale, et celui sur les familles monoparentales.

Côté Ariège, la députée a multiplié les interventions relatives à des préoccupations locales. Avec une victoire sur le dossier des zones de revitalisation rurale, dont la transformation en «France Ruralités Revitalisation» (FRR) risquait d'exclure une partie de l'Agglo Foix-Varilhes. Avec pour conséquence la perte d'outils d'attractivité que sont

les exonérations fiscales et sociales pendant cinq ans pour les projets de reprise ou de création d'activités. «Laurent Panifous, Jean-Jacques Michau et moi avons beaucoup travaillé avec la ministre Dominique Faure, pour revoir les critères de classement. C'est ce genre de dossier qui donne vraiment l'impression de pouvoir faire bouger les choses». Au final, tout le département de l'Ariège va être classé FRR+, y compris la basse-Ariège jusque-là exclue de ce périmètre.

Plus compliqué, le dossier de l'aménagement de la N20 au sud de Foix, et notamment la déviation de Tarascon. On a déjà évoqué ici les craintes locales de voir une participation très faible de l'État au contrat de plan Etat-Région attendu pour 2023-2027, ce qui remettrait en

cause l'horizon d'une mise en service en 2030. «J'ai rencontré Clément Beaune, j'ai demandé que l'État place 42 millions d'euros sur le CPER, pour qu'au moins on puisse commencer les travaux d'aménagement de la montagne», indique Martine Froger, qui attend une réponse du ministre des transports pour le 15 décembre.

Classiquement, la députée enchaîne les rencontres de terrain auprès des acteurs locaux : chefs d'entreprises, professionnels de santé, action sociale, syndicats, établissements scolaires... «J'ai besoin d'entendre les besoins de chacun», résume celle qui reçoit aussi beaucoup dans sa permanence du 1 chemin des Rives, à Ferrières. Un local qu'elle loue à la fédération PS de l'Ariège, ce qui n'empêche pas les



gens de pousser la porte - «de toute façon, je n'ai rien pu trouver dans le centre de Foix...» Durant ces rendez-vous, Martine Froger est confrontée à des demandes des plus variées : «souvent des choses très personnelles, en lien avec le chômage, de l'endettement, des problèmes de voisinage... Je ne suis pas

magicienne, mais je peux essayer de mobiliser les bonnes personnes sur ces sujets. Mais il y a aussi d'autres demandes portant sur des questions d'ordre législatif, qui concernent directement les gens». Et qui viendront nourrir l'action de la députée à l'Assemblée.

A. C.

“Des débuts particuliers à l'Assemblée...”

Garder un pied sur le territoire quand on a un mandat national, c'est primordial. À Paris, on est “vite hors-sol”. A l'occasion d'une visite au lycée de Foix, la députée a été interviewée par des élèves membres de l'atelier journal.

Martine Froger fréquentait déjà le milieu associatif bien avant de débiter sa carrière professionnelle en tant qu'éducatrice spécialisée puis directrice de chantier d'insertion, ce qui l'a «naturellement» tournée vers la politique. D'abord adjointe au maire d'Alzen en 2008, engagée au Parti socialiste, elle devient suppléante du sénateur Jean-Jacques Michau. Le 6 avril 2023, elle élue députée de la première circonscription de l'Ariège.

Une élection dans un contexte spécial, après un recours invalidant le scrutin de juin 2022. Martine Froger a connu des débuts marquants à l'Assemblée nationale : “C'était un peu particulier parce que j'étais toute seule à arriver. J'ai été très bien accueillie par la Présidente et j'ai ressenti un sentiment de fierté. Et puis j'ai été impressionnée !”

Son élection mouvementée a beaucoup fait

parler, mais a aussi permis à de nombreux Français de (re)découvrir l'Ariège, «un beau territoire plein de ressources et en plein développement économique». En tant que députée, Martine Froger estime «primordial» que beaucoup de monde connaisse le département.

Martine Froger est inscrite à la commission Education de l'Assemblée nationale. Elle a toujours été investie dans l'éducation populaire, “pour moi l'éducation, c'est la vie”. Elle relève des difficultés dans le système éducatif français, comme Parcoursup, la réforme du bac de 2019, ou encore les rémunérations des enseignants. Pour la députée, la place des jeunes en Ariège est très importante, car c'est un territoire vieillissant : “on a besoin que vous partiez découvrir le monde, aller voir ce qui se passe ailleurs, mais aussi que vous reveniez en Ariège avec tout ce que vous avez appris. On compte sur vous !” La députée s'intéresse aussi beaucoup aux questions environnementales, et notamment la question de l'eau. “Il y a beaucoup d'eau en Ariège, mais on ne sait pas la retenir. On a de la neige qui fond, et on n'en fait rien !” D'après elle, il faut travailler sur les retenues collinaires (des installations qui permettent de stocker l'eau grâce au ruissellement, surtout lors de la fonte des neiges). Certains sont en désaccord avec cette idée, c'est pourquoi elle



nous a confié devoir s'informer davantage sur cette technique. Cela reste un sujet important pour les années avenir “car l'eau, on va en manquer !”

Mme Froger s'intéresse aussi aux énergies renouvelables. L'agri-photovoltaïque lui tient à cœur : “ce sont des panneaux voltaïques en hauteur, au-dessus des cultures, qui peuvent être un grand atout pour le maraîchage”. Enfin, elle confie être “une fervente adepte du bio”. Mais elle observe que certains producteurs renoncent au label. Selon la députée, ce n'est pas parce qu'on n'a pas le label bio que ça ne l'est pas : “du local, parfois, c'est plus bio que bio”.

Interview réalisée par Juliette Hick, Lou Odasso-Trousselle et Tomas Pauly